



Cabinet de la secrétaire d'Etat à l'Écologie

Paris, le 11 juin 2008

INVITATION

Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat chargée de l'Écologie, a le plaisir de vous convier à la présentation officielle par **Bernard Laffargue**, Ingénieur général des Ponts et Chaussées, du rapport final de la mission « Requalification des espaces traversés par l'ex RN-20 dans le département de l'Essonne » (cf communiqué ci-joint).

A cette occasion, la problématique de la réglementation de la publicité extérieure le long de cet axe routier fera l'objet d'un coup de projecteur au travers de l'initiative lancée localement par la Communauté d'agglomération Europ'Essonne. La réflexion sur ce sujet sera également enrichi par la dynamique porteuse engagée dans le Val-de-Loire

Cette présentation se tiendra Lundi 16 juin 2008 de 14h à 16h au Relais des Chartreux (route nationale 20 à Saulx-les-Chartreux). Elle sera suivie d'un point presse puis d'une séquence terrain pour illustrer les excès en matière de publicité extérieure de 16h15 à 18h30. Cette visite sera effectuée en bus par l'ensemble des participants (cf programme détaillé p2).

**Merci de bien vouloir vous inscrire auprès du service de presse
au 01 40 81 77 87 ou au 06 20 52 01 17**

Anne DORSEMAINE

01 40 81 77 57

anne.dorsemaine@developpement-durable.gouv.fr

PROGRAMME

- 14h00 Accueil au Relais des Chartreux à Saulx les Chartreux par Nathalie Kosciusko-Morizet
- 14h15 Présentation du rapport « requalification des espaces traversés par l'ex nationale 20 entre Massy et Arpajon » et ses suites
- ✓ Présentation du rapport par Bernard LAFFARGUE, Ingénieur Général des Ponts et Chaussées
 - ✓ Discussion avec les maires
- 15h00 Problématique de la réglementation de la publicité extérieure le long de l'axe
- ✓ Présentation de la situation par la Préfecture,
 - ✓ Exemple de dynamique engagée dans le Val de Loire par Dominique TREMBLAY, Directeur du Syndicat Mixte Interrégional de la Mission Val de Loire
 - ✓ Initiative de la Communauté d'Agglomération Europ'Essonne par son Président,
 - ✓ Discussion avec les Maires
- 15h50 Présentation de la visite de terrain par la Direction Départementale de l'équipement
- 16h00 Point presse
- 16h15 Départ en bus pour la séquence de terrain
- ✓ 16h30 arrêt au niveau de la zone commerciale de la Ville du Bois,
prolifération anarchique d'enseignes et de publicités scellées au sol dans le respect du règlement local de publicité
 - ✓ 17h00 arrêt à Linas, exemple d'infraction par une publicité scellée
au sol interdite par le règlement local de publicité
- 17h45 Retour à Saulx les Chartreux